

REVENU DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

M. Catherwood:

1. Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1952, quel a été le revenu total de l'Office national du film?
2. Sur ces recettes, y a-t-il quelque somme provenant de la projection de films de l'Office national du film aux États-Unis?
3. Quelle somme, s'il en est, provient de cette source?

L'hon. M. Winters:

1. Rapport des films: \$202,525.
2. Oui.
3. \$78,517.

ÉDIFICE PUBLIC À SAINT-JEAN DE TERRE-NEUVE

M. Higgins:

Quel est l'état d'avancement des travaux relatifs à la construction de l'édifice public, à Saint-Jean (Terre-Neuve)?

L'hon. M. Fournier: Des études préliminaires ont eu lieu, afin de préparer les négociations avec la commission d'urbanisme de Saint-Jean (Terre-Neuve) quant à l'emplacement de l'édifice public dont on envisage la construction.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

FABRICATION ET IMPORTATION D'AUTOMOBILES

M. Higgins:

1. Combien a-t-on fabriqué d'automobiles au Canada, en 1952?
2. Quelle en était la valeur?
3. Combien a-t-on importé d'automobiles au Canada en 1952?
4. De quel pays les a-t-on importées et quelle était la valeur des automobiles importées de chacun de ces pays?
5. Quelles sommes a-t-on perçues en droits de douane sur les automobiles importées?
6. Quelle somme a-t-on perçue en taxes sur les automobiles fabriquées au Canada, en 1952?
7. Combien a-t-on exporté d'automobiles du Canada, a) en 1951, b) en 1952?

LES PÊCHES

AUGMENTATION DE LA DIMENSION ADMISSIBLE DE LA CARAPACE DES HOMARDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Watson MacNaught (adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, l'honorable député senior de Queens (M. McLure) a demandé, hier, si les pêcheurs de homards de l'Île du Prince-Édouard avaient demandé qu'on relève à 2½ pouces la dimension admissible des homards destinés à la mise en conserve. La réponse précise à cette question, c'est qu'ils ne l'ont pas fait; toutefois, d'autres précisions s'imposent.

Au début de la saison de pêche de 1952, on a décidé et convenu qu'aux fins de la mise en conserve des homards une modification s'imposait tendant à remplacer la longueur

générale prévue de 7 pouces par la dimension plus exacte de la carapace. Nos hommes de science ont conseillé la dimension de 2½ pouces comme étant la plus rapprochée de la longueur prévue de 7 pouces, car elle équivaut à une longueur moyenne de 6·9 pouces, puisqu'elle varie de 6·5 à 7·5 pouces. Au cours de l'année, on s'est plaint constamment que les prises comprenaient des homards beaucoup trop petits provenant des pêcheurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, qui, il faut le rappeler, font aussi la pêche aux homards dans les régions 7B et 8. Après un nouvel examen de la situation et se fondant sur l'expérience d'un an, nos hommes de science ont conseillé de relever la dimension admissible à 2½ pouces aux fins de la conservation. La nouvelle dimension équivaut à une longueur moyenne de 7·3 pouces, les extrêmes étant de 6·8 et 7·9 pouces.

En octobre 1952, on expliquait aux pêcheurs et aux apprêteurs en quoi consistait la modification projetée; on étudiait la question avec eux à des réunions, dont on les avait amplement informés et auxquelles ils vinrent nombreux, à Moncton, Antigonish, Summerside et Shelburne. Vu les sentiments manifestés au cours des trois premières réunions, où les pêcheurs et les conserveries de homard étaient largement représentés, il était manifeste que la grande majorité d'entre eux étaient en faveur du relèvement proposé.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'ai une autre question à poser, monsieur l'Orateur. L'adjoint parlementaire peut-il nous dire ce que signifie le mot "carapace"?

M. MacNaught: Je ne vois pas ce que la question du député peut avoir d'urgent mais je lui réponds quand même en lui disant que la carapace est le test osseux d'un crustacé.

FLÉCHISSEMENT DES PRIX DE LA MORUE—
SITUATION DES PÊCHEURS DANS
LES PROVINCES MARITIMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. M. Robichaud (Gloucester): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. Son ministère sait-il dans quelle grave situation se trouvent actuellement dans les provinces Maritimes, les pêcheurs de morue et les préparateurs de filets à la suite de la chute sensible des prix sur les marchés américains alors qu'on a encore entre les mains une grande partie de la quantité encaquée l'an dernier...

Des voix: Au Feuilleton!

M. l'Orateur: A l'ordre! Si le député peut poser sa question brièvement, je vais l'autoriser à le faire.